

Direction Générale

Tél. 05.53.93.47.09

Affaire suivie par Mme Stéphanie BORIE

Réf : SR/FL n° 2018.134

Marmande le 10 juillet 2018

## Procès-verbal du conseil municipal du Lundi 25 juin 2018

Nombre de conseillers en exercice : 33      Présents : 30      Votants : 32

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 19 juin 2018 s'est réuni le lundi 25 juin 2018 à 19 heures 00, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, LABARDIN Philippe, CALZAVARA Martine, DUBOURG Jean-Luc, CARBONNET Serge, SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE Sylvie JACQUET Josette, CARRERE-GALDIN Nicole, BALLEREAU Marie-Catherine, Adjoint, MUNOZ Yolande, BOUGUES Marie-Françoise, CHRISTEN Roland, MARCHAND Jean-Pierre, CAMPS Brigitte, DALLA SANTA Jean-Christophe, COUZINEAU Patrick, CORREGES Jacqueline, HOSPITAL Michel, SPECOGNA Marilyn, BROUILLON Hervé, FIGUÈS Fatima, HOCQUELET Joël, BORDERIE Sophie, CILLIERES Charles, MAHIEU Anne, CERUTI Michel, GAY Laurent, MAURIN Patrick, MANIER Bernard, BRETAGNE Karine Conseillers Municipaux

Absents ou excusés : VERDIER Alain, VALAY Laurence, ANGELY Lydie,

Pouvoirs : de VALAY Laurence à Daniel BENQUET, de Lydie ANGELY à Sylvie DE LAMARLIERE

-----

Charles CILLIERES est désigné secrétaire de séance.

Le procès-verbal du conseil municipal du conseil municipal du 14 mai 2018 est adopté à l'unanimité.

M. Le Maire précise que ce soir des dossiers très importants vont être présentés.

### Dossier n°1 VALIDATION DE LA CONVENTION CADRE RELATIVE AU PLAN NATIONAL ACTION CŒUR DE VILLE

A l'automne dernier, le gouvernement a décidé de lancer le projet « Actions pour les centres villes » des petites villes en souffrance. Le centre-ville de Marmande a beaucoup souffert dans les années 2011- 2012. Les choses commencent à s'améliorer.

M. Le Maire rappelle que ce n'est pas une spécificité marmandaise mais une réalité : l'activité disparaît des centres-villes. L'avantage de ce plan « Action cœur de ville » va permettre de déployer plus vite l'ensemble des actions, actions regroupées dans le dossier « Osez Marmande » qui comprend 53 fiches.

« Action cœur de ville » va permettre d'aller plus loin dans les dossiers sur 5 ans.

C.INFANTI présente le projet.

Le chargé de projet sera prochainement nommé.

Baptisé « Action cœur de ville », et lancé fin décembre 2017 par le Ministère de la cohésion des territoires, ce plan est doté de 5 milliards d'euros sur cinq ans.

Il s'attaque dans la durée aux dysfonctionnements existant en centre-ville et ce, dans tous les domaines : l'Habitat, le commerce, la création d'emplois, mais aussi les transports et la mobilité, l'offre éducative, culturelle et sportive, la qualité de sites d'enseignement, le développement des usages des outils numériques...

222 lauréats ont été retenus le 27 mars dont la candidature commune Marmande-Tonneins – VGA.

Une candidature commune visant à :

- Renforcer l'attractivité résidentielle et économique du centre-ville
- Asseoir le rôle de « pôle d'équilibre » de VGA entre Bordeaux et les aires urbaines de l'ouest du département
- Engager une réflexion prospective visant à faire de Marmande un des centres-villes de demain au rayonnement régional.

5 axes ont été fixés.

Axe 1 : De la réhabilitation à la restructuration vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville : ce dossier est très avancé. Il s'agit de l'îlot des religieuses. Tout est finalisé. La démolition est prévue pour l'automne.

AXE 2 : Favoriser un développement économique et commercial équilibré.

Cela concerne la mise aux normes de la Halle du marché qui se concrétisera dès cet hiver avec un changement de catégorie ERP.

M. Le Maire explique qu'il souhaite mettre en place un système de pépinière pour permettre l'émergence d'activités commerciale, soit un ensemble de boutiques se calquant sur le modèle des pépinières d'entreprises de VGA. La collectivité interviendrait sur le montant du loyer, un montant faible pour tester le projet.

Il s'agira de proposer une convention tripartite entre la collectivité, le propriétaire et le porteur de projet avec un loyer à prix réduit garanti. Un bail précaire sera privilégié.

L'objectif est de permettre aux porteurs de projets de tester leurs idées.

« Osez Marmande » est une stratégie de marketing territorial. Des objets liés à la ville seront proposés à la vente dans le but de développer l'esprit d'identité lié à la ville, poursuivre ainsi des actions marketing à l'extérieur du territoire. Parmi les actions figurent, la création d'un kit à l'installation, la recapitalisation de la SEMPAM travailler avec la SEM 47 sur l'ensemble du périmètre prioritaire, via une convention globale d'aménagement prioritaire.

AXE 3 : Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions

Cela concerne l'aménagement de la Place Birac et la création d'une voie sur le Trec.

M. Le Maire précise qu'il a l'habitude de demander des études pour anticipation. Le franchissement du Trec est inaccessible en terme budgétaire. L'objectif est d'imaginer l'aménagement différemment, revoir entièrement le stationnement, l'ensemble des bus seront délocalisés. L'objectif est la sécurisation sur l'axe de Gontaud.

Dans un premier temps les bus seront délocalisés, dans un second temps interviendra le déménagement de l'école de Ste Foy sur le site de Notre Dame.

Une reconfiguration sera envisagée autour de la place Birac, de même que l'aménagement de l'avenue Baylac.

La signalétique urbaine est une demande très forte des commerçants et des professions libérales. L'étude est faite. Il s'agit d'un dossier qui peut démarrer dès cet été.

Concernant CESAme il y aura une étude de faisabilité pour la production de carburant alternatif issu du photovoltaïque. Sur ce dossier M. Le Maire explique que la collectivité est dans l'anticipation, l'innovation.

Ici l'idée est d'aller vers l'auto consommation locale et pour le surplus prévoir la transformation en hydrogène liquide pour la flotte de nos véhicules. Le projet est très innovant et n'existe pas en France. M. Le Maire explique qu'il doit se rendre à Pau où un projet similaire est mené

AXE 4 : Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine.

Cela concerne la Place Clémenceau et la rue Charles de Gaulle avec la rénovation du kiosque, le projet de promenades sonores (cadre numérique en lien avec le projet CESAme, l'histoire de notre ville, témoignages du passé...) Nous sommes dans l'appropriation de la ville.

AXE 5 : Fournir l'accès aux équipements et services publics (projet CESAme avec la Rock school BARBEY).

Ces 5 axes structureront toutes les composantes de la convention cadre (diagnostic / projets / fiches actions / suivi et évaluation) avec la possibilité de prévoir des axes complémentaires au regard des enjeux locaux.

Parmi les partenaires et financeurs il y a : l'Etat, la CDC, l'ANAH, l'action logement ; l'ANRU, la Région, le Département, etc... Ils peuvent être engagés pendant 5 ans (ingénierie/fonctionnement et investissement)

La convention cadre est signée pour une durée allant au moins jusqu'au 31.12.2022, le paiement des crédits des actions engagées pouvant intervenir au-delà de 20022.

Trois périmètres d'intervention ont été déterminés :

- Périmètre d'étude : ville centre et périmètre EPCI
- Périmètre de projet / intervention : ORT
- Un ou plusieurs secteurs d'intervention prioritaire

► **AXE 1** de la réhabilitation à la restructuration: vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville

- MDE-1.1 Ilot des religieuses

► **AXE 2** favoriser un développement économique et commercial équilibré

- MDE-2.1 Halle du marché couvert
- MDE-2.2 Pépinière commercial - Boutique à l'essai
- MDE-2.3 Maison « OSEZ MARMANDE
- MDE-2.4 Kit à l'installation
- MDE-2.5 Recapitalisation de la SEMPAM
- MDE-2.6 Requalification ancien espace culturel

- ▶ **AXE 3** développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
  - ▶ MDE-3.1 Aménagement place BIRAC - Parking EST
  - ▶ MDE-3.2 Aménagement Avenue Ch. BAYLAC
  - ▶ MDE-3.3 Signalétique Urbaine
  - ▶ MDE-3.4 Aménagement Avenue Jean JAURES
  - ▶ MDE-3.5 CESAmé - Etude de faisabilité / carburant alternatif
  
- ▶ **AXE 4** mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
  - ▶ MDE-4.1 Aménagement place Clemenceau - Rue Charles De Gaulle
  - ▶ MDE-4.2 Rénovation du Kiosque Gambetta
  - ▶ MDE-4.3 Promenade sonore en centre-ville et captation vidéo
  
- ▶ **AXE 5** fournir l'accès aux équipements et services publics
  - ▶ MDE-5.1 CESAmé - Tiers-lieu
  - ▶ MDE-5.2 CESAmé - Rock-School BARBEY
  
- ▶ **AXE complémentaire**
  - ▶ MDE-6.1 Mission Marketing de ville

M. Le Maire précise que tout cela ne peut se faire qu'en lien avec la mission marketing de l'agglomération.

Les actions sont déjà théorisées calculées. Il ne manquait que les financements et maintenant tout va pouvoir être réalisable.

L'objectif est de se rapprocher des 80 % de subvention.

L'habitat reste une priorité. C'est un dossier lourd qui va monopoliser la collectivité. Il s'agit de récupérer les 400 logements vacants en centre-ville, un dossier complexe que la majorité commence à bien comprendre et maîtriser.

A. MAHIEU souligne que l'on connaît la raison de la vacance en centre-ville : le prix des loyers.

M. Le Maire explique qu'il s'agit d'un problème épineux sur lequel il y a déjà des résultats.

Arrivée de Nicole GALDIN à 19 h 41

Tous les loyers sont à la baisse Certains commerces changent même de localisation pour pouvoir bénéficier de cette baisse. La dynamique est lancée.

M.CERUTI s'interroge sur le montant pour actions cœur de ville.

M. Le Maire précise qu'aujourd'hui il n'y a pas de maquette financière, et qu'il profite de ce dispositif pour lancer les fiches actions.

M.CERUTI souligne que tous les centres villes sont concernés par l'urbanisation, il faut selon lui une politique nationale.

Il a une proposition à faire soit : proposer à tous les gens qui viennent acheter dans les commerces du centre-ville une entrée gratuite pour les enfants à la piscine. Il a discuté avec

les commerçants, le problème est de faire venir le client. Il s'interroge « Est ce que dans ce programme il peut y avoir l'assainissement ? »

M. Le Maire explique que l'assainissement ne fait pas partie des axes. Il ajoute qu'il a longtemps hésité à délocaliser le centre de loisirs qui doit quitter Lolya. L'idée est de le relocaliser en centre-ville. Toutes les possibilités ont été pointées. Et c'est sur le site des Capucins que le choix a été arrêté. Une requalification d'une friche urbaine qui permettra de ramener les services publics en centre-ville.

M.CERUTI revient sur la question des ilotiers, il voit là une occasion d'accélérer le processus.

M. Le Maire souligne qu'une première vague a été déployée en France, une deuxième vague se prépare, il reste en éveil.

S. BORDERIE s'interroge. Comment va se faire la sélection des communes.

M. Le Maire explique que les premiers arrivés seront les premiers servis, que ceux qui portent les projets auront les financements. Plus de projets seront menés au bout plus les financements seront attribués.

J. HOCQUELET souligne qu'il s'agit de projets ambitieux il s'interroge sur le coût du fonctionnement par fiche action.

M. Le Maire explique que tous les dossiers présents sont des dossiers qui ne génèrent aucun fonctionnement.

En effet, aucune création qui peut générer des frais de fonctionnement supplémentaire n'est imaginée.

M. Le Maire remercie C. INFANTI. Il souhaite que chacun mesure la portée de ce dossier sur notre ville.

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 - Dossier adopté à l'unanimité

### **Dossier n° 2 « CESAme » – PRESENTATION DE LA PREFIGURATION DU PROJET DE TIERS-LIEU.**

M. OUDENOT présente le dossier et dresse le bilan des six derniers mois. L'AMO du Collectif Ouishare est terminée. Ouishare présente son bilan. Il souligne que Marmande n'est pas la première ville à porter un projet de Tiers-lieu.

5 ateliers ont été menés.

L'atelier 1 consistait à initier la communauté. Ce lieu joue un rôle de plateforme pour créer de nouvelles formes de richesses.

L'objectif était de structurer les valeurs, 4 grandes valeurs ont été identifiées :

- Le partage
- L'échange
- La créativité
- La mémoire

Tout ceci avec une réflexion sur les rôles clés : accueillant, communicant, transmetteur.

L'atelier 2 consistait à la sensibilisation des élus, travailler sur un récit commun et cohérent. L'atelier 3 avait pour objectif de fédérer les techniciens, travailler sur la cartographie des connexions, des interactions.

L'atelier 4 ciblait la charte de CESAme pour veiller au bon fonctionnement de ce lieu, travailler pour cadrer les actions menées dans ce lieu.

L'atelier 5 consistait au prototypage.

5 projets ont été retenus CESAme par exemple « assis toi CESAme » : fabrication de mobilier, « UN JOUR, UN MUR » etc. ...

M. OUDENOT explique qu'un site internet a été créé avec des articles de presse.

M. Le Maire remercie M. OUDENOT et le collectif Ouishare.

Il souligne que ce dossier est complet. Beaucoup de choses ont été faites en peu de temps.

M.CERUTI félicite ce beau projet, qui est pour lui un véritable projet révolutionnaire pour la société. M. Le Maire est heureux et fier que ce projet se réalise, pour lui ce dossier a été géré avec beaucoup d'agilité. Il considère que la gouvernance doit avoir les mains libres, une gouvernance intermédiaire va être mise en place.

M.OUDENOT ajoute qu'il n'y a pas de forme de gouvernance toute faite, elle est guidée par les co- financements. Pour elle il est difficile aujourd'hui de se prononcer sur la forme juridique.

Selon M. Le Maire le financement participatif est très adapté, la forme capitalistique moderne.

S. BORDERIE souligne que c'est un outil complexe, même atypique. Elle précise que lorsqu'un dossier est présenté il y a un budget avec les recettes les dépenses. Elle considère que l'approche est particulière, différente, que l'on a du mal à se projeter sur ce que cela va donner en termes de communauté. Elle se questionne sur pleins de points.

M. Le Maire répond qu'il faut se mettre dans la peau d'un explorateur qui défriche avec un avantage le projet émane du territoire, et peut lui apporter une plus-value. Il y a des projets qui germent mais qui vont se transformer notamment avec les Garocamp.

M.OUDENOT est consciente que le projet n'est pas palpable. Elle explique que la communauté est un groupe de personnes intéressées par un même projet. Il faut se laisser guider par le projet.

Le Garocamp n'est pas palpable il s'agit d'un véritable écosystème.

A. MAHIEU pense qu'il est important de communiquer, expliquer pour que la population comprenne bien de quoi il s'agit.

M. Le Maire est d'accord avec cela il va falloir communiquer dans deux directions :

- Pourquoi CESAme ? en lien avec la politique de la ville pour apporter de l'activité, émergence pour les jeunes.
- La meilleure communication sera possible quand plusieurs réalisations seront concrétisées la Rockscool / Garocamp où l'on va voir l'Europe entière débarquer.

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 - Dossier adopté à l'unanimité

### **Dossier n°3 Présentation du bilan d'activités des Stratégies Primitives**

R. SUBRA présente le dossier

« Les Stratégies Primitives » est une agence conseil spécialisée en organisation, management et communication.

#### **L'agence a été consultée par la municipalité en 2014 pour :**

- Favoriser le relationnel en interne pour une meilleure circulation des informations entre les équipes dans le cadre de la prise de responsabilité de la nouvelle équipe municipale
- Produire des préconisations en termes de communication institutionnelle et publique.

Plusieurs constats ont été faits : service de communication saturé par les demandes non cadrées, le magazine municipal et le site de la ville ne permettent pas une bonne transmission des informations municipales aux administrés, plan de communication inexistant, pas d'agenda structuré des événements sur l'année, aucune méthode de travail. Il est nécessaire de faire naître un projet d'administration et une organisation de travail partagée.

Il est également constaté l'inexistence d'outils de stockage et une transmission aléatoire des documents et informations.

La communication publique nécessite une feuille de route opérationnelle calendarisée en accord avec le projet de mandat pour pouvoir se déployer correctement.

Le travail a été réalisé de manière collaborative, transversale, ouverte, régulière et à long terme.

Pour améliorer l'organisation il a été préconisé de

- Définir et renforcer le cadre organisationnel
- Instaurer des processus de travail logiques et performants
- Mettre en place des outils efficaces et opportuns
- Favoriser le relationnel

Des outils de communication ont été mis en place la création d'une revue municipale orientée, création d'un site internet, reprise de toute la papeterie, la mise en place d'une carte et d'un agenda d'affichage en ville, création graphique pour les campagnes de communication, etc...

J. HOCQUELET remercie M. SUBRA pour sa présentation. Il souligne qu'il trouve normal d'avoir demandé des précisions.

A. MAHIEU est ravie du travail effectué cependant elle avait un peu peur de retrouver une liste à la José Darroquy. Elle souligne que les demandes de communication étaient cadrées, que seules les associations qui avaient des conventions pouvaient bénéficier des services.

M. Le Maire précise qu'il y a une différence entre les intentions et la règle. Il rappelle que le service était paralysé.

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n°4 Décision modificative n° 1 du budget principal de la ville de Marmande**

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n°5 Effacement de dettes**

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n°6 Tarifs de la TLPE 2019**

Votants : 33 Abstention : 01 (J. HOCQUELET) Exprimés : 31 Contre : 00 - Pour : 31 Dossier adopté à la majorité

**Dossier n° 7 Tableau des emplois – Créations de poste**

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n° 8 Renouvellement de la convention de mise à disposition d'un agent du service Espaces verts de Val De Garonne au profit de la commune de Marmande**

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n°9 Mise à disposition d'un agent auprès de la Cité de la Formation - Marmande**

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n°10 Fixation du nombre de représentants du personnel au comité technique**

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n° 11 Fixation du nombre de représentants du personnel au comité d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail**

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n°12 Instauration d'une gratification des stagiaires de l'enseignement**

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n° 13 Commission de sélection Occupation du Domaine Public**

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n°14 Convention avec les associations de protection animale et vétérinaires pour la gestion des colonies de chats dits « libres » sur le domaine public.**

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n°15 TARIFS 2018/2019 du Théâtre Comoedia**

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n°16 Demande de subvention convention globale : contrat territoire lecture / éducation artistique et culturelle – valorisation du patrimoine DRAC nouvelle aquitaine.**

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n°17 Demande de subvention projet Tina pour captations vidéo et promenade Sonores conseil régional de nouvelle aquitaine.**

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n°18 Réduction des cotisations des ateliers arts plastiques enfants**

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n° 19 Demande de subvention Tek a(rt) ticket – Conseil régional de Nouvelle Aquitaine.**

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n°20 Validation APD façade nord de l'église Notre-Dame de Marmande.**

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n°21 Attribution de subvention exceptionnelle au profit de l'association KIT CULTURE**

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n°22 Attribution de subvention à l'association UNIVERSITE POPULAIRE pour l'année 2018**

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n°23 Programme d'actions du contrat de ville 2015-2020 soutenues par la Ville de Marmande pour l'année 2018**

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n°24 Subvention à l'Equipement à Sup Aventure Aquitaine**

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n° 25 Subventions exceptionnelles à l'A.S. du Collège Jean Moulin, et à Marmande Kayak Nature**

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n° 26 Subventions de fonctionnement pour Echiquiers Marmandais**

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n° 27 Engagement dans le projet de PAPI d'intention**

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n° 28 Acquisition lot n°10 de l'immeuble sis 31-33 Rue Charles de Gaulle, parcelle cadastrée section EX n°217.**

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n° 29 Acquisition parcelle lieudit « Jettins de la Filhole » - cadastrée HN n° 22**

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n° 30 Bail Emphytéotique Administratif pour la construction d'un hangar sur le site de l'aérodrome avec l'association LANCAIR CLUB MARMANDAIS.**

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n° 31 Constitution de servitude avec ENEDIS sur les parcelles cadastrées section II n° 171 - 244 sises lieu-dit « Moustié » à Marmande pour l'installation d'une borne IRVE**

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 Dossier adopté à l'unanimité



**Dossier n° 32 ILOT DES RELIGIEUSES, PROTOCOLE TRANSACTIONNEL AVEC M. CLEMENS et M. LANDI.**

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n° 33 Dénomination d'une place « PLACE DU 5 DECEMBRE - Hommage aux "Morts pour la France" pendant la Guerre d'Algérie et les Combats du Maroc et de la Tunisie »**

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n°34 Annulation de l'attribution d'une subvention en faveur de l'association Les ateliers de Couthures et octroi versement d'une subvention à l'Association Journalistes en Festival**

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n° 35 Affectation des dépenses afférentes aux travaux réalisés en régie municipale par les Services Techniques. Travaux complémentaires pour 2018**

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n°36 Subvention versée à l'association " Bédat mon quartier"**

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 Dossier adopté à l'unanimité

**Décisions :**

- ♦ Décision n° 2018.108 – 04.05.2018 - Action de prévention des risques « Ecrans »
- ♦ Décision n° 2018.109 – 04.05.2018 - ADHESION AU RESEAU MANACOM DE LA CCI BORDEAUX GIRONDE
- ♦ Décision n° 2018.110 – 11.05.2018 - Location d'engins et de matériels de chantier sans chauffeur Marché n°2018M09A
- ♦ Décision n° 2018.111 - 17.05.2018 - Journée Nationale du Patrimoine de Pays Samedi 16 juin 2018
- ♦ Décision n° 2018.112 – 18.05.2018 - Nuits de Garonne Patrimoine du vendredi 09 août 2018 Ensemble HYLEORES – Amandine CALIGE
- ♦ Décision n° 2018.113 – 18.05.2018 - Nuits de Garonne Patrimoine du vendredi 09 août 2018 ENSEMBLE HYLEORES – Geneviève PUNGIER
- ♦ Décision n° 2018.114 – 17.05.2018 - Nuits de Garonne Patrimoine août 2018 Janouille et les Mousquetaires du Roi
- ♦ Décision n° 2018.115 – 18.05.2018 - Audit et assistance à Maîtrise d'ouvrage pour la distribution d'eau potable - Marché n°2018M06M
- ♦ Décision n° 2018.116 – 24.05.2018 - Mise en conformité des données personnelles
- ♦ Décision n° 2018.117 – 25.05.2018 - Contrat de service Radar Evolis Solution souscrit avec la Société ELANCITE
- ♦ Décision n° 2018.118 - 29.05.2018 - Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation d'une partie des anciens établissements CESA en vue de la création de locaux de répétition, de cours et d'enregistrement Marché n° 2018M05M
- ♦ Décision n° 2018.119 – 30.05.2018 - Coupe et vente de Peupliers au lieu-dit : Pré de Granon
- ♦ Décision n° 2018.120 – 29.05.2018 - Mise à disposition gratuite de la salle de l'Espace Exposition au profit du Comité 47 Basket Ball du Lot et Garonne.
- ♦ Décision n° 2018.121 – 29.05.2018 - Mise à disposition gratuite de la salle de l'Espace Exposition au profit du Conseil Départemental du Lot et Garonne.
- ♦ Décision n° 2018.122 – 29.05.2018 - Mise à disposition gratuite de la salle de l'Espace Exposition au profit de Val de Garonne Agglomération.
- ♦ Décision n° 2018.123 – 30.05.2018 - Travaux de busage d'un rejet d'eaux pluviales Marché n°2018M08M
- ♦ Décision n° 2018.124 – 31.05.2018 - Convention de partenariat entre la Commune de Marmande et la Ville d'Agen en faveur du Musée des Beaux-Arts d'Agen pour le prêt d'une statue
- ♦ Décision n° 2018.125 – 31.05.2018 - Marmande en Fête – EURL Escort Protection Sécurité
- ♦ Décision n° 2018.126 – 01.06.2018 - Autorisation d'ester en justice –Pouvoi en cassation Affaire Commune de Marmande contre Monsieur Dorian BEARNAIS

- ◆ Décision n° 2018.127 - 07.06.2018 - Mise à disposition du Groupe scolaire de Coussan à Val de Garonne Agglomération
- ◆ Décision n° 2018.128 - 08.06.2018 - Maîtrise d'œuvre – Opération Centre-Ville Cœur de Vie – Réaménagement de la rue Charles de Gaulle et de la Place Clémenceau à Marmande. Marché n° 2018M02A
- ◆ Décision n° 2018.129 – 13.06.2018 - Convention de dépôt d'archives privées avec la SEMPAM
- ◆ Décision n° 2018.130 – 14.06.2018 - Location Pagode – Fêtes de fin d'année

-----

A la demande de M. CERUTI la décision de retrait du projet de délibération relative aux compteurs Linky est reportée au Conseil Municipal suivant. M. Le Maire laisse la parole à M. CERUTI qui souhaite aborder le problème d'ENVI PLUS.

La situation est compliquée car l'association est obligée de faire appel à des sous-traitants à cause du manque de personnel.

Il faut rester sur l'objectif d'insertion et permettre à cette association de continuer, renouveler le soutien. M.CERUTI fait appel à tous pour assurer la réussite de cet objectif et valoriser cette association.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le MAIRE lève la séance à 22 heures 07.

Le Secrétaire de séance,  
Charles CILLIERES



Le Maire de Marmande,  
Daniel BENQUET

